



Dépôts de dossier, renouvellements de titres, naturalisations :
Pages internet le plus souvent inaccessibles, refus de dossiers,
délais de plusieurs mois pour les RV, puis pour le traitement des dossiers...

La préfecture numérise ses procédures, les étrangers trinquent !



Des moyens pour un accueil dans la dignité et un traitement rapide des dossiers, pour la régularisation des jeunes majeurs scolarisés de leurs familles et de tous les sans papiers.

Les étrangers aussi doivent être égaux en droits !